



SAINT-QUENTIN

TIR A L'ARC



Les Archers de Saint-Quentin
vous invitent à
leur **19^{ème}** tir au maroilles !



Tir en salle à **25** mètres
sur cible type fléchettes
(15 m pour premières licences)

**Tout
déguisement
fortement
apprécié**

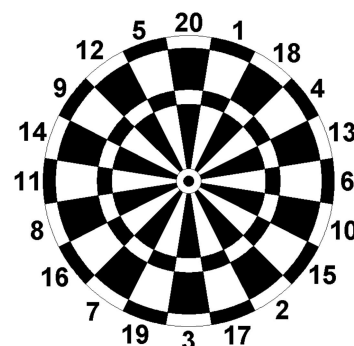
REGLEMENT PARTICULIER

18 volées de 2 flèches

(pas de flèches d'essai)

Ambiance amicale et conviviale.

Mise : 8,00 €



Dans leur salle :

Espace Multisports du Faubourg d'Isle
Chemin de Neuville à Saint-Quentin

samedi 20 novembre 2021 :

départs à 9h00, 13h30 et 19h00

dimanche 21 novembre 2021 :

départs à 9h00 et 14h30



Il est nécessaire de **s'inscrire** auprès de Jean-Pierre PONTHEUX
12 rue de Sébastopol 02100 SAINT-QUENTIN, Tel 03.23.08.60.66
ou par e-mail : contact@saint-quentin-tiralarc.com
Préciser le type d'arc (CO, CL, Arc nu) et la distance (15 ou 25m)

TIR AU FROMAGE

REGLEMENT DU TIR

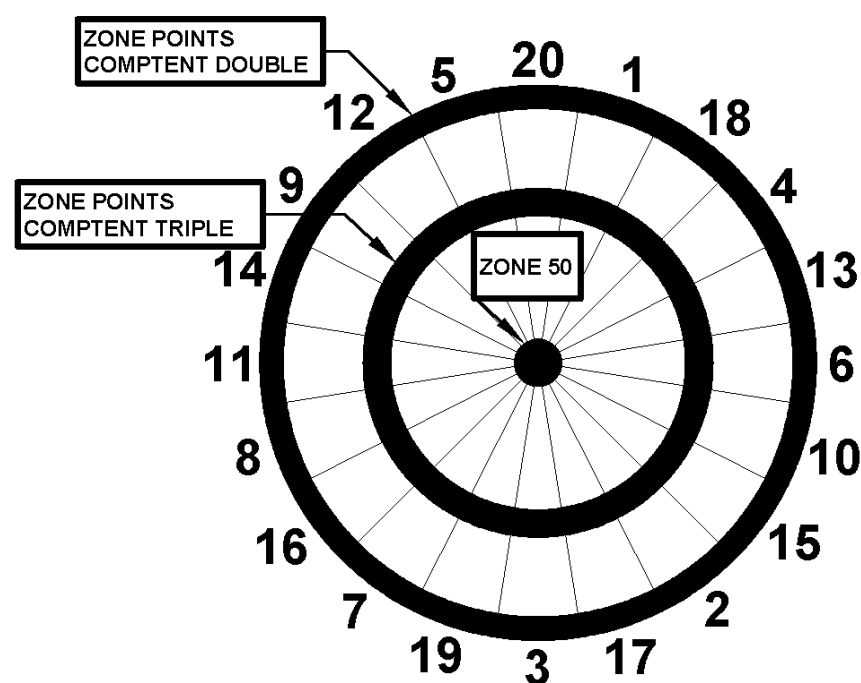
Le tir se fera à 25 m sur cible type fléchettes de 60 cm pour tous les archers.

Le nombre total de flèches à tirer sera de 36 décomposées en 6 fois trois volées de 2 flèches chacune.

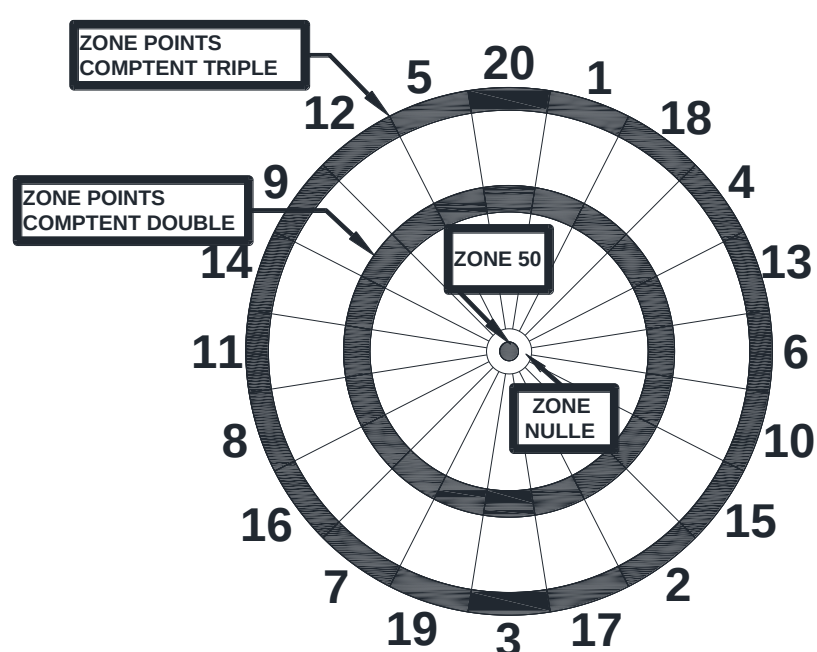
Les points à inscrire sont ceux figurant en extrémité de portion de cible. Les cordons seront toujours considérés favorables. A noter la zone nulle pour les arcs à poulies qui entoure la zone centrale, le cordon extérieur de cette zone entraîne également un 0, le cordon avec la zone centrale vaut 50.

Les zones points comptent double, points comptent triple et 50, sont définies ci-dessous en fonction du type d'arc.

Arc Classique



Arc à Poulies



TIR AU MAROILLES

INSCRIPTIONS

mettre une croix dans les cases correspondantes

[illegible]

(inscription à plusieurs tirs possibles)